

Pôle Cohésion Sociale et Solidarités

Direction de la Prévention et de la Protection de l'Enfance

Service coordination et régulation des places ASE

Offre d'emploi

Chef de service Coordination et régulation des places ASE

i130-PT00089

Le Département des Hautes-Alpes regroupe aujourd'hui plus d'un millier d'agents territoriaux au service du département et de ses citoyens. Il recrute régulièrement des collaboratrices et collaborateurs pour améliorer la qualité du service rendu aux Haut-Alpins.

Informations statutaires

Emploi permanent : Oui

Filière(s) : Filière administrative, Filière Sociale

Catégorie(s) : A

Cadre(s) d'emplois : Conseillers territoriaux socio-éducatifs, Attachés territoriaux

Descriptif du poste

Descriptif de l'emploi

Le Département des Hautes-Alpes recherche un(e) Chef de service coordination et régulation des places ASE.

Missions / Activités

Pilotage du dispositif AEMO/AED

- Animer le réseau des partenaires en charge de l'exercice des mesures d'AEMO/AED et élaborer avec eux, le tribunal judiciaire ainsi que la Direction des territoires et le services gestion établissement leur référentiel d'intervention.
- Soutenir la création et l'animation d'un groupe d'échanges des pratiques professionnelles de l'intervention éducative à domicile afin de viser à une homogénéisation des pratiques sur l'ensemble du département
- Piloter et coordonner les attributions de mesures en fonction des disponibilités et des projets spécifiques de chaque gestionnaire. Tenir à jour un tableau de suivi des demandes en attente et partager régulièrement les informations avec les ordonnateurs (tribunal, direction des territoires). Proposer au gestionnaire et à l'ordonnateur des évolutions dans le type de mesure exercé notamment au moment des renouvellements de décisions.
- Garantir le respect du référentiel et du droit pour la mise en œuvre des modalités de recours à l'hébergement pour les mesures d'AEMO/AED H et faire lien avec l'autorité judiciaire le cas échéant
- Organiser, sans préjudice des prérogatives de l'autorité judiciaire, les modalités de coordination en amont, en cours et en fin de mesure, aux fins de garantir la continuité et la cohérence des actions menées.
- Assurer l'encadrement de l'assistante administrative en charge de la coordination AEMO/AED

Coordination et régulation de l'offre d'accueil en protection de l'enfance

- Organiser le recueil des demandes d'orientation des enfants confiés via des outils formalisés (fiche de demande d'orientation et tableau de suivi des demandes)

- Mettre à jour les informations relatives aux places d'accueil en maisons d'enfants et chez les assistants familiaux et proposer un lieu d'accueil adapté aux besoins des enfants, en favorisant la stabilité du parcours des enfants
- Formuler des propositions d'accueil en lien avec l'ensemble des paramètres ; en l'absence de place disponible correspondant au projet, tenir informé régulièrement le demandeur afin d'envisager le cas échéant des dispositions transitoires
- Offrir un espace ressource pour le traitement des situations complexes, les recherches de lieux d'accueil hors département
- Participer à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des enfants en accueil collectif et en accueil individuel et à l'évolution de l'offre d'accueil départementale
- Traiter en lien avec les responsables d'unité enfance accueil et avec le service Gestion Établissements et services les événements indésirables graves et les inspections

Encadrement de l'unité des assistants familiaux

- Garantir le suivi budgétaire et le contrôle des effectifs au sein des MECS pour la bonne exécution du budget et l'anticipation des écarts
- Assurer l'encadrement de la référente administrative en charge de la gestion des places
- Assurer l'encadrement hiérarchique des assistants familiaux : gestion des contrats et de la rémunération, mise en œuvre de la formation obligatoire et de la formation continue, en lien avec la DRH ; supervision et validation des congés ; organisation de réunions régulières.
- Coordonner en lien avec le service PSOA, la CRIP, et les responsables d'unité enfance accueil le suivi des situations relatives à des événements inquiétants, des informations préoccupantes et/ou des pratiques professionnelles inadaptées
- Organiser la gestion des disponibilités des places chez les assistants familiaux, en lien avec le référent des assistants familiaux et les administratifs du service. Solliciter le cas échéant des dérogations d'agrément auprès du service PSOA ou autoriser des dépassements exceptionnels dans les conditions prévues par le CASF.

Autres activités

- Élaborer et rédiger le nouveau guide de l'accueil familial et envisager et mettre en œuvre les procédures qui en découlent avec l'appui et l'accompagnement du référent des assistants familiaux et de la référente administrative
- Encadrer le référent des assistants familiaux et l'assistante administrative de l'unité
- Participer au développement de la transversalité au sein de la direction et avec les autres directions du pôle, en particulier avec la Direction des Solidarités en Territoire.
- Contribuer à l'évolution de la politique publique départementale de protection de l'enfance
- Collaborer aux différentes instances, groupes de travail départementaux en lien avec son domaine d'expertise

Spécificités du poste / Conditions d'exercice

Conditions et Contraintes d'exercice :

- Organisation du temps de travail : Référence aux différents règlements en vigueur
- Règlement des usages numériques
- Règlement des usages véhicules
- Temps de travail : Règlement Modernisation du Temps de Travail (MOT) et délibération n°7602

Formation à l'habilitation électrique : Non

Formation à la conduite d'engins : Non

Formations spécifiques en lien avec le métier exercé.

Risques Professionnels :

Renvoi Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la Collectivité

Unité de travail : Administration générale

Règlement Habillement et Équipements de Protection Individuel (EPI) : Non

Obligation de port de vêtements et équipements de protection individuelle (EPI) : Non

Rémunération / RIFSEEP

RIFSEEP : Classification / Cotation : A3

Avantages

- Une souplesse dans la gestion de votre temps de travail : 5 modalités d'organisation possible et possibilité de 40 jours de télétravail par an en organisation flottante.
- Horaires de travail variables : amplitude journalière 7h30-18h30.
- Tickets restaurant : valeur faciale 7€ - (60% pris en charge par l'employeur soit 4.20€) par jour entier travaillé
- Participation prévoyance et mutuelle santé (Contrats collectifs)
- Action sociale : collectivité adhérente au CNAS (équivalent d'un comité d'entreprise qui propose de nombreuses prestations au personnel du Département, dont les chèques vacances)
- Amicale du personnel

Profil du candidat recherché

Prérequis (formations, diplômes, permis)

Permis de conduire : B

Formation aux premiers secours souhaitées (SST, GQS, PSC...)

Compétences

Bureautique :
EXCEL
WORD
POWERPOINT

Application métier :
SOLIS. CHRONOS. GDA. I PARAPHEUR

Détails :

- Connaissances indispensables du cadre juridique de la protection de l'enfance
- Aptitudes à l'analyse, à la synthèse et à la prise de décision, y compris dans l'urgence
- Aptitude à l'élaboration et au suivi des outils de pilotage de l'activité
- Capacité à animer et encadrer une équipe, à travailler dans un cadre pluridisciplinaire et en partenariat
- Qualités relationnelles, de rigueur, de réactivité, et de gestion de conflits
- Forte disponibilité

Expériences

Une expérience antérieure en protection de l'enfance est vivement souhaitée

Informations complémentaires

Temps de travail : Temps complet

Nb de poste(s) à pourvoir : 1

A pourvoir le : 01/10/2026

Date de publication : 07/07/2026

Limite de candidature : 09/08/2026

Modalités de recrutement

Par voie statutaire (titulaire ou lauréat de concours) ou contractuelle

Contacts

Contact RH : Service Recrutement, Formation et Evolutions Professionnelles (recrutement.mobiliteinterne@hautes-alpes.fr - 04 92 40 38 77)